

Les organisations CGT, FSU, FO, FGR-FP et LSR des retraité-e-s du Morbihan



**+ 0,1% de revalorisation des pensions
au 1^{er} octobre !**

MEPRIS OU PROVOCATION ?

Revalorisation

Le 1^{er} octobre 2015, les Organisations UCR-CGT, UCR-FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA remettaient 100 000 pétitions au Président de la République, afin d'exiger une véritable revalorisation du pouvoir d'achat des retraité-e-s.

L'annonce d'une revalorisation à « hauteur » de + 0,1% à dater du 1^{er} octobre vient résonner comme une nouvelle provocation à l'égard des retraité-e-s.

Ainsi, pour une pension de 1 000€, la hausse sera de 1€ !

Depuis avril 2013, le Gouvernement a décidé de geler le montant des pensions de retraites. La revalorisation était reportée au 1^{er} octobre 2015. **Cela fait maintenant deux ans et demi que les pensions sont bloquées.**

Pouvoir d'achat

L'indexation sur les prix rogne le pouvoir d'achat des pensions. Avant les réformes de 1993 (régime général), 2003 (Fonction Publique) et 2008 (régimes spéciaux), les pensions étaient indexées sur les salaires. Depuis elles sont, pour tous, indexées sur l'indice des prix à la consommation (IPC), indice qui ne prend pas en compte le poids grandissant des dépenses contraintes. **En 20 ans, l'écart de niveau de vie salarié-retraité atteint 22 %.**

Des mesures fiscales récentes diminuent le niveau de vie des retraité-e-s (voir au verso).

La situation empire pour beaucoup de retraité-e-s, en particulier pour les personnes ne touchant que la réversion. Plus d'une femme sur 4 ne reçoit que la réversion.

Le taux de pauvreté chez les retraités a augmenté passant de 7,7% en 2012 à 7,9 % en 2013, soit plus d'un million de personnes.

La baisse du niveau de vie des retraités n'est ni acceptable, ni inéluctable

Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on cherche à nous faire croire, les salariés en retraite ne sont pas des privilégiés. Pour beaucoup, l'accès aux soins ou aux maisons de retraite leur devient impossible.

Les retraité-e-s doivent faire entendre leurs revendications.

Nous revendiquons :

- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraité-e-s et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète ;
- La revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires ;
- L'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités ;
- La mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ;
- Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Mardi 24 novembre RASSEMBLEMENT

LORIENT à 10h30 – Place de L'Hôtel de Ville, devant l'Hôtel des Finances

VANNES à 14h30 – 35, Bd de la Paix, devant la Direction des Finances



FISCALITÉ : LA FRANCE EST VEUVE D'UNE RÉFORME

Le Premier Ministre J.M. AYRAULT avait promis une véritable réforme fiscale. C'est une des raisons qui avait alors été évoquée pour justifier le non-rétablissement de la demi-part supprimée par le gouvernement SARKOZY-FILLON en 2008. Cette réforme n'a jamais vu le jour, mais la demi-part n'a pas été rétablie.

Cette demi-part a été maintenue pour certains contribuables jusqu'à l'imposition des revenus de 2012. Une minorité remplissant des conditions bien précises en bénéficie toujours.

Cette suppression a fait de l'année 2014 une année particulièrement noire pour certains. Ils sont devenus imposables à l'impôt sur le revenu et ont perdu leurs exonérations de Taxe d'Habitation, de redevance télévision, de Taxe Foncière. Cela entraîne le paiement de la CSG, la CRDS et la CASA et la perte de certaines prestations sociales. Il faut noter que nos actions ont conduit le gouvernement à décider en août 2014 de prolonger l'exonération pour 2014 de la taxe d'habitation et de la redevance télé pour les personnes de plus de 60 ans et les veuves et veufs qui en bénéficiaient en 2013. Par contre, cette mesure n'a pas été étendue à la taxe foncière.

Le gouvernement ne pouvait ignorer qu'en 2015 les mêmes causes produiraient les mêmes effets, alors que dans le dossier de presse de présentation de la loi de Finances pour 2015 il était écrit : « Les ménages moyens et modestes ont été particulièrement mis à contribution du fait notamment des hausses d'impôts décidées par la précédente majorité ».

Alors que depuis de nombreuses années nous attirons l'attention du gouvernement et des parlementaires de la majorité sur les conséquences de cette suppression de la demi-part, c'est dans l'improvisation que le gouvernement demande aux contribuables « de ne pas tenir compte des avis d'imposition reçus » et promet un remboursement à celles et ceux ayant déjà payé. C'est une situation inédite, et faute de texte précis, qui sera concerné ? Comment s'appliquera la promesse du 1^{er} ministre pour le foncier, alors que l'an dernier il n'y a eu aucune mesure particulière ?

C'est d'autant plus difficile pour les contribuables de savoir à quoi s'en tenir, alors que **des suppressions massives d'emploi dans les services des Finances Publiques ont réduit les capacités d'accueil et que le Directeur du Morbihan a décidé la fermeture des services tous les mercredis depuis le 1^{er} septembre 2015.**

Au lieu de mesurette, c'est bien d'une véritable réforme fiscale dont nous avons besoin, réduisant les impôts indirects (telle la TVA) et instaurant un impôt sur le revenu réellement progressif avec un rétablissement de tranches allant au moins jusqu'à 60 %.

Cette Valls-hésitation du gouvernement ne peut que nous conforter dans notre volonté d'obtenir que la demi-part supprimée en 2008 soit rétablie pour toutes les personnes : veuves, veufs, divorcé(e)s, séparé(e)s et célibataires vivant seuls et ayant des enfants majeurs.

À l'issue du rassemblement devant la Direction Départementale des Finances à Vannes nous demandons une audience à 15 heures auprès du Directeur Départemental afin d'avoir des précisions sur le traitement du dossier des impôts locaux et nous demandons une entrevue avec le Préfet du Morbihan à 17 heures.

**Les organisations CGT, FSU, FO, FGR-FP et LSR
des retraité-e-s du Morbihan**